



ISSN 1499-9382

Le Ferdinois

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Vol.22 no 01 | Août 2022

ST-FERDINAND

Version électronique
disponible sur le site web
de la municipalité
stferdinand.ca



C'était l'anniversaire de Magella le 12 août dernier!

02 Nouvelles municipales

03 À savoir

05 Les belles histoires du maire d'en haut

07 Actualité

10 À l'affiche

12 Calendrier



Nouvelles municipales

SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 8 AOÛT 2022

1. La demande de dérogation mineure de Laval Fortier pour la propriété sise au 260 Côte de l'Église est acceptée pour l'agrandissement d'un bâtiment avec une marge arrière de 1,52 m avec une clause mentionnant que le lotissement devra être mis conforme au moment de la vente du lot 6 236 109 ou du lot 6 236 108.
2. La demande de dérogation mineure de Gervaise Lamontagne pour la propriété sise au 4320 route du Domaine-du-Lac est acceptée pour la reconstruction d'une remise avec une marge latérale de 1 m.
3. La demande de permis de construction d'une clôture mitoyenne de Serge Gagné et localisée entre le 522-528 et 544 rue Principale est acceptée (PIIA).
4. Il est résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie le projet de William Dubois et de Léa Boisvert soit la construction d'une résidence unifamiliale reliée à un projet agricole à temps partiel.
5. Le conseil a résolu de déléguer à la MRC de L'Érable la responsabilité de procéder à un appel d'offres public commun pour la collecte, le transport et le traitement des déchets en vue de conclure un contrat pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024.
6. Le conseil a résolu de déléguer à la MRC de L'Érable la responsabilité de procéder à un appel d'offres public commun pour la collecte, le transport, le tri et le traitement des matières recyclables pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.
7. Le conseil a résolu d'autoriser Services sanitaires Denis Fortier Inc. à débiter la cueillette des déchets solides et des matières recyclables plus tôt que prévu au contrat en autant qu'il porte une attention particulière au bruit. Si jamais la municipalité reçoit trop de plaintes, elle pourra revenir sur sa décision.
8. Il est résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la résolution 2022-06-185 adoptée par le conseil de la MRC de L'Érable concernant le projet de loi 103 et la réforme de la fiscalité municipalité — décentralisation des pouvoirs.
9. Nathan Breton a été engagé comme patrouilleur nautique suppléant à compter du 18 juillet jusqu'au 27 août 2022.
10. Il est résolu de faire un don de 150,00 \$ à l'Association de Protection du Lac à la Truite d'Irlande pour leur souper bénéfice 2022.
11. Le conseil a résolu de demander à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 29 819,91 \$ tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable pour les travaux de construction ou de réfection de ponceaux au rang 2 Nord, à l'intersection du rang 4 et de la route Binette et à l'intersection du rang 1 et de la route Binette.
12. Il est résolu d'accepter la demande d'Étienne Marcoux et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer une entente relative à l'enfouissement d'une conduite privée qui traverse le rang 3 pour l'immeuble portant les numéros de lot 6 234 446 et 6 234 449.
13. Il est résolu d'accepter la demande de paiement no 3 au montant de 8 335,71 \$ (taxes incluses) pour les travaux de réfection de la route du Domaine-du-Lac, segment 73 et la demande de paiement no 3 au montant de 6 256,04 \$ (taxes incluses) pour les travaux de réfection de la route du Domaine-du-Lac, segments 71-72 de Pavage Centre Sud du Québec.
14. Il est résolu d'accepter la demande de paiement no 2 de L4 Construction Inc. au montant de 827 475,81 \$ (taxes incluses) pour les travaux de réfection de la rue Principale Sud.



Informations pratico-pratiques

Municipalité de Saint-Ferdinand

375, rue Principale, Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 9h à 12h

(418) 428-3480
(418) 428-9724 (télécopieur)

info@stferdinand.ca

www.stferdinand.ca

Municipalité de Saint-Ferdinand

Municipalite.StFerdinand



Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi le 6 septembre

19h

821, rue Principale
(salle du conseil)

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

La bibliothèque sera fermée
du 15 au 29 août inclusivement.

Horaire à partir du 30 août

Mardi: 13h à 19h

Mercredi: 13h à 19h

Judi: 13h à 19h

Contact

Hélène Mercier

(418) 428-9607

www.stferdinand.ca/bibliotheque

Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

ÉCOCENTRE

du 25 juin au 5 septembre



Vendredi de 12h à 17h
Samedi de 8h à 13h
Dimanche de 8h à 12h

du 6 septembre au 31 octobre

Samedi de 8h à 16h
Dimanche de 8h à 12h



RAPPEL: ORAPÉ

Gros encombrants

L'organisme communautaire ORAPÉ (Organisme de récupération anti-pauvreté de l'Érable) offre la collecte à domicile de vos gros encombrants. Ayant à cœur le bien-être et la conservation de l'environnement, cet organisme a développé différentes façons de faire qui diminuent de manière radicale le volume de matières qui sont envoyées au site d'enfouissement.

L'équipe se déplace aux deux semaines dans les municipalités en fonction des appels reçus et un délai est à prévoir lors de la période estivale compte tenu du nombre élevé d'appels.

POUR PLANIFIER UNE COLLECTE: 819 362-0001



URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA VOIRIE EST LE

(418) 332-5941

VOS ÉLUS ET LEURS COMITÉS

YVES CHARLEBOIS

Maire
ycharlebois@stferdinand.ca

JOËL FONTAINE

Conseiller du district 1
joelfontaine01@gmail.com
Comité consultatif de gestion du lac, Comité de loisirs, culture et tourisme

JEAN-CLAUDE GAGNON

Conseiller du district 2
jeanclauddegagnon45@outlook.com
Comité de voirie et travaux publics, Comité des ressources humaines

MATHIEU HENRI

Conseiller du district 3
henri_440@hotmail.com
Comité des finances, Comité d'embellissement

ROGER EAST

Conseiller du district 4
rogereast2340@yahoo.ca
Comité consultatif de gestion du lac, Comité d'embellissement, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des ressources humaines, Comité responsable de l'aménagement du SANA

AUDREY OUELLETTE

Conseillère du district 5
odrey19812@hotmail.com
Comité de loisirs, culture et tourisme, Comité de promotion économique

JEAN-PAUL PELLETIER

Conseiller du district 6
(418) 956-0802
Comité de voirie et travaux publics, Comité des finances



AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS ?

Vous prévoyez profiter de la belle saison pour effectuer des travaux? Avez-vous votre permis? Un permis est requis pour tous travaux de rénovation, de construction, de démolition, d'agrandissement, de travaux dans la bande riveraine, d'installation d'un spa, d'une piscine, d'une clôture, d'un nouveau quai, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir le formulaire de demande de permis adapté à votre situation. Ce dernier est disponible sur notre site Web au www.stferdinand.ca/demande-de-permis et au bureau municipal. Une fois rempli, vous devez le retourner à l'inspecteur municipal.

Prenez note qu'un permis peut prendre jusqu'à 30 jours avant d'être émis! Pour toute demande d'information à ce sujet : urbanisme@stferdinand.ca.



Prise de sang

Saviez-vous que vous pouvez effectuer vos prélèvements sanguins et urinaires à la salle du conseil? Pour peu de frais, Mme Marjolaine Henri, membre de l'Ordre des technologistes médicaux du Québec, peut répondre à vos besoins. Vous pouvez même avoir ce service dans le confort de votre foyer.

supermarjo2@hotmail.com
819 350-4195





Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois



Notre ami Magella Marcoux a soufflé ses 86 bougies le 12 août dernier après une messe et une réception au belvédère organisée par les Chevaliers de Colomb. Plus de 200 personnes y ont participé, dont les enfants du camp de jour.

Ils étaient environ 1000 cyclistes du Grand Tour Vélo-Québec qui se sont arrêtés à la marina pour prendre le dîner le mercredi 10 août. Cette activité en est à sa 28e année et, à chaque édition, une nouvelle région est explorée. Cette année le point de départ était à Saint-Croix-de-Lotbinière le 6 août avec six couchers à trois endroits, soit Saint-Agapit, Thetford Mines et Victoriaville. Louise Vachon et Michel Côté de Thetford Mines prennent part à cette activité depuis plusieurs années. « Ça nous permet de voir des endroits qui nous sont inconnus et ceux qui font les tracés nous font admirer toujours de beaux paysages et de belles municipalités à découvrir. Il y a entre 50 et 60 % des cyclistes qui retournent pour revoir le coin de pays visité en vélo », de raconter Michel Côté. Ici à Saint-Ferdinand j'ai répondu à plusieurs questions de nos visiteurs : « C'est quel lac, quelle rivière, il est où le Manoir? » Et souvent : « Faut-il reprendre la côte de l'Église pour se rendre à Victoriaville? » La destination de l'été 2023 sera connue en décembre prochain.



Le 12 août se terminait le camp de jour qui a été un grand succès avec 90 inscriptions. Pour clôturer la saison, la cour de l'école accueillait tous les enfants et les parents de Saint-Ferdinand. Plusieurs villégiateurs étaient présents. Le plaisir se voyait sur les visages.



Alex Boissonneault, fils de Solange Nadeau, ex-institutrice à l'école du village, et de Jean-Guy, ex-conseiller municipal et cadre à l'hôpital Saint-Julien, est le nouvel animateur de l'émission du matin à la radio de Radio-Canada de Québec. Alex en a fait du chemin depuis son adolescence : il a vécu au Pérou, il a été journaliste en Ontario puis correspondant au parlement de Québec. Il est maintenant avec sa conjointe Chinh Luu, est père de quatre enfants, soit trois garçons âgés de 8 à 2 ans et sa dernière a 2 mois. Vous pouvez l'entendre chaque jour de la semaine à partir de 5 h 30 au 106,3. Bravo Alex, tu es notre fierté locale.

Les Chevaliers de Colomb fêtent leur 50e anniversaire cette année à Saint-Ferdinand. Le vendredi 12 août, les Chevaliers ont reconnu les six fondateurs de 1972. Il s'agit de Albin Demers, Marcel Giguère, Constant Marcoux, Gilles Simoneau, Gilles Nolet et Alphéodor Tardif. Sur la photo : le Grand Chevalier Normand Marcoux, Gilles Simoneau et Roland Simoneau.



Nous avons eu un été festif avec les Jeudis en chanson et les Dimanches dans le vent. Un gros merci à nos commanditaires : Éoliennes de l'Érable, Groupe Christian Gosselin, Boîte de fibre et Transport Breton-Lamontagne. Ce dimanche 14 août, Marquis Couture a entraîné le public dans la danse.

Beaucoup d'activités à venir en septembre. Le samedi 10, c'est le rally vente de garage. Le 17, ce sera au tour de La tournée des couleurs en matinée suivi de la Journée intergénérationnelle Desjardins en après-midi au parc Versant-du-Lac. Le 24, vous pourrez sillonner le Chemin des créateurs dans plusieurs municipalités de la MRC. Ici, à Saint-Ferdinand, il y aura une exposition au belvédère avec la créatrice Marie-Claude Garneau, des peintres et un artisan du bois. Également dans l'ancien Café L'Antique et Délices, Michel Marcoux exposera ses photos aériennes et du sol.

Sur ce, bonne fin d'été. Pour me joindre, c'est au 418-428-9569 ou par Messenger à mon nom.

Actualité

Nouvelles locales et faits divers

UN MESSAGE DE L'ASSOCIATION DES PROCHES AIDANTS ARTHABASKA-ÉRABLE



L'Association des proches aidants Arthabaska-Érable est heureuse de vous annoncer qu'elle sera prochainement dans votre municipalité pour animer 3 cafés-rencontres cet automne. Ils se tiendront les lundis 19 septembre, 31 octobre et 28 novembre 2022. Les thèmes abordés seront « Cultiver sa joie de vivre », « Doux souvenirs » et « Bilan annuel de vos bons coups 2022 » en tant que personnes proches aidantes. Le but est fort simple : permettre aux personnes proches aidantes de se créer un lieu et un moment de rencontres et d'échanges sur leur réalité. Vous pouvez vous inscrire en nous appelant au 1-819-795-3577.

RAPPEL : ENTRETIEN DES ARBRES, PARTICULIÈREMENT POUR LA ROUTE DU DOMAINE-DU-LAC

À la suite d'une tournée d'inspection, nous avons constaté que certaines branches d'arbres, appartenant aux propriétaires de terrains longeant les routes de la municipalité, sont situées trop près de celles-ci et deviennent dangereuses pour la visibilité ou trop basses pour l'entretien et le transport. Nous vous rappelons que les arbres qui sont situés sur votre propriété et dont les branches pendent vers la route sont de votre responsabilité, c'est donc à vous de les entretenir. Un dégagement d'au moins 14 pieds (4.3 m) de hauteur au-dessus de l'emprise du chemin, soit après le fossé, est nécessaire. N'oubliez pas qu'en période hivernale, les branches des arbres s'enneigent ou gèlent et, en étant plus lourdes, elles descendent encore plus bas.

Nous vous informons également que :

- La municipalité de Saint-Ferdinand et/ou tout entrepreneur ne se tiennent pas responsables des bris pouvant être causés aux branches;
- La municipalité de Saint-Ferdinand ne se tient pas responsable des dommages de toutes sortes pouvant être faits aux véhicules et causés par lesdites branches;
- Un entretien des branches devra être prévu par les propriétaires touchés par ce fait.

Nous demandons aux propriétaires touchés par cet avis de procéder à l'élagage des branches d'arbres qui nuisent à la circulation dans les meilleurs délais pour une question de sécurité. Merci de votre collaboration!

LE COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE EST À LA RECHERCHE DE CANDIDAT-E-S/

Qu'est-ce que le CDPE?

Le CDPE est un OSBL fondé en 2002, composé de 7 membres bénévoles qui œuvrent pour le bien-être de la population et l'accroissement économique de la municipalité de Saint-Ferdinand. Pour citer un exemple, La villa Versant du Lac a été un de ses projets. Les rencontres ont lieu à raison d'une par mois, sauf durant la période estivale où il y a une tâche, et sont d'une durée de quelques heures.

Mission du CDPE

Le CDPE reçoit ses mandats du conseil municipal et de la directrice générale et travaille en étroite collaboration avec ces derniers. Voici les axes sur lequel le CDPE pourrait travailler dans les prochains mois :

- Aide au développement des commerces et aux industries (en fonction de leurs besoins);
- Aide au développement du parc industriel ainsi que le développement résidentiel;
- Tout autre idée qui pourrait faire croître notre belle municipalité.

Le tout fonctionne par projet et c'est de la municipalité que proviennent les fonds nécessaires pour soutenir ces projets ainsi que le fonds de roulement du CDPE.

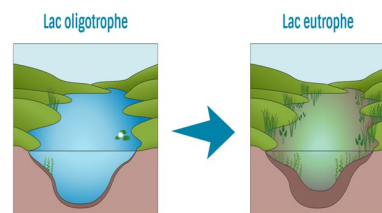
Recrutement

Nous sommes actuellement en recrutement. Nous recherchons des personnes motivées qui ont des aptitudes au travail d'équipe, qui jouissent d'une certaine disponibilité et qui veulent faire profiter la communauté de leur expérience. Pour plus de détails ou si vous désirez vous impliquer pour améliorer la qualité de vie à Saint-Ferdinand et pour développer

son économie, vous êtes invités à donner votre nom en communiquant avec Denise Grenier (418-334-7834) ou Jean Bédard (819-574-5275) ou par courriel au cdpestferdinand@gmail.com.

MESSAGE DE L'ASSOCIATION DU LAC WILLIAM: LA QUALITÉ DE L'EAU AU LAC WILLIAM ET LES ALGUES

Comment évalue-t-on la qualité de l'eau d'un lac ?



Pour la plupart des gens, un lac présentant une eau fraîche, où on voit le fond, sans trop de plantes et qui ne dégage pas d'odeur rencontrera leurs critères de base. Scientifiquement, on évalue la qualité comme étant d'oligo-trophe à hypermétrophe. On parle alors d'eutrophisation soit du vieillissement du plan d'eau. Le mot eutrophisation vient du grec eu et trophê signifiant respectivement bien et nourriture. Quand on regarde le lac William, visuellement et par les analyses qui y sont faites, on constate qu'il est envasé tant dans le fond du lac que dans son littoral, que le phosphore demeure plutôt élevé, qu'il y a beaucoup de plantes et d'algues, que la transparence de l'eau diminue d'année en année et que dans les eaux les plus profondes du lac, il n'y a plus d'oxygène.

Il est normal et sain de retrouver des plantes dans le fond d'un lac: Les poissons aiment s'y cacher et frayer. Toutefois, ce qu'on observe au lac William est l'abondance de plantes: Non seulement du myriophylle à épi, mais d'autres sortes tels l'élodée du Canada et le potamot de Richardson qui sont si bien nourries qu'elles en deviennent envahissantes. Le lac William est qualifié scientifiquement parlant de lac méso-eutrophe, c'est-à-dire ayant un vieillissement avancé. Depuis plus de 10 ans, le lac William fait partie du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL) et la surveillance des paramètres de phosphore, oxygène dissous, chlorophylle, transparence confirme la qualité décroissante de nos eaux.

Le phosphore, ça vient d'où?

L'apport en phosphore provient beaucoup de l'homme: Fumier, usage de produits ménagers ou engrais contenant du phosphore, etc. Ce phosphore nécessaire à la croissance des plantes, lorsqu'en surplus, se retrouve lessivé des champs lors de grosses pluies. Arrivé au lac, il se dépose au fond de l'eau. Jusque là, pas trop de dommage. Mais lorsqu'il est remis en suspension par le brassage de l'eau, il devient disponible pour nourrir les plantes naturellement ou non présentes dans l'eau.

Qu'est-ce qu'on peut faire?

Il faut être conscient de notre rapport avec le lac: La qualité de la bande riveraine qui permet de retenir le phosphore au bon endroit, le brassage de l'eau en circulant à vitesse réduite en dedans de 100 mètres et en faisant des sports générant une grande colonne d'eau à plus de 300 mètres des berges et dans des eaux de plus de 6 mètres, la déforestation faite de manière respectueuse avec l'environnement de sorte que les sols ne soient pas mis à nus, l'épandage de fumier fait avec une bande riveraine permettant de capter les eaux de ruissellement.

Quelle est la différence entre les algues et les plantes aquatiques?

Comme dit précédemment, il est tout à fait normal qu'il y ait des plantes aquatiques dans un lac. C'est lorsqu'elles sont trop bien nourries qu'elles deviennent dérangeantes. La plus nuisible demeure le myriophylle à épi qui se reproduit facilement par la simple fragmentation de ses tiges (par hélice, rames ou pagaies). Avez-vous déjà essayé d'arracher un plant de myriophylle? Ses racines sont très difficiles à extraire du sol. Il faut d'ailleurs brûler les plants et ne surtout pas les composter. Les algues, quant à elles, sont souvent microscopiques et se retrouvent souvent en 3 catégories principales: Les cyanobactéries, les algues diatomées, et les algues vertes. Habituellement invisibles pour l'œil, certaines conditions les rendent visibles: Une eau chaude, riche de nutriments, une pluie abondante, un faible courant. Les algues vertes font partie de l'écosystème normal d'un lac, mais en trop grande quantité, elles deviennent nuisibles parce qu'elles bloquent les rayons du soleil privant les autres plantes et les poissons de lumière. De plus, en se décomposant, elles diminuent l'oxygène disponible pour les autres espèces. Et cela, sans parler de l'aspect socio-économique et de santé publique que représente un lac riche en algues bleues ou vertes. Conclusion: Faisons tout ce

qu'on peut pour limiter le phosphore dans le lac et d'éviter de remettre en suspension ce qui est déjà là!

Devenez membre de l'ALW: Rendez-vous au www.associationlacwilliam.ca/devenir-membre.

RAPPELS SUR LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

- Piscine**
1. Remplissez votre piscine le soir ou la nuit : Selon notre réglementation, entre la période du 1er avril jusqu'au 1er octobre, il est défendu d'utiliser l'eau de l'aqueduc municipal pour le remplissage des piscines, barboteuses, lacs artificiels ou étangs pouvant servir à la nage ou au bain ou à tout autre usage, sauf entre 20h et 6h le lendemain.
 2. Gardez votre toile solaire: Gardez votre toile solaire sur votre piscine lorsque vous ne l'utilisez pas, cela permettra d'économiser un volume d'eau équivalent à 150 baignoires!

- Arrosage**
1. Rappel de notre réglementation: Selon notre réglementation, l'arrosage des gazons, parterres, jardins, arbustes, haies et autres plants ne sera permis, pour la période s'étendant du 1er avril au 1er octobre, qu'à tous les deux jours seulement. Les propriétaires dont la résidence porte un numéro civique pair, arroseront les mardis, jeudis et samedis et pour ceux ayant un numéro civique impair, arroseront les lundis, mercredis et vendredis. Le dimanche, l'arrosage est interdit partout. L'arrosage ci-dessus ne sera permis qu'entre 20h et 6h aux jours ci-dessus indiqués et en tout autre temps, il devient prohibé (de toute façon, si on irrigue en plein cœur de l'après-midi, alors que la chaleur est à son maximum, 60% de l'eau s'évapore dans l'atmosphère avant qu'elle puisse être absorbée par les plantes). Exceptions: Un citoyen peut utiliser l'eau de la municipalité en tout temps, et ce, sans restriction, uniquement quand il s'agit d'un nouveau terrassement (en place depuis moins de 4 mois) ou de nouvelles plantations d'arbres, arbustes (en place depuis moins de 4 mois).

2. Trucs et astuces: Arrosez le plus près du sol possible et évitez l'arrosage par temps venteux. Rappelez-vous que l'asphalte et les trottoirs ne poussent pas. Il n'est donc pas nécessaire de les arroser!

- Salle de bain**
1. Douche: La douche est la plus grande source de consommation d'eau chaude de votre résidence. Économiser l'eau sous la douche vous permettra de réduire votre facture d'électricité:
 - Privilégiez la prise de douches plutôt que celle de bains;
 - Prendre une douche de 5 minutes vous permet d'économiser en moyenne 200 litres d'eau potable par semaine;
 - Remplacer votre pomme de douche standard par une pomme de douche certifiée WaterSense vous permet de réduire du quart la consommation d'eau sous la douche.

- 
2. Robinet: L'usage des robinets représente près de 20% de la consommation d'eau de votre résidence, et une partie de cette eau est de l'eau chaude.
 - Fermez le robinet lorsque vous vous lavez les mains, que vous vous brossez les dents ou que vous vous rasez.
 - Installez des aérateurs de robinets et réduisez de moitié votre consommation dans la salle de bain et du quart votre consommation dans la cuisine.

3. Toilette: L'usage des toilettes est la plus grande source de consommation d'eau de votre résidence, mais représente également un excellent potentiel d'économie d'eau:
 - Remplacez votre toilette standard par une toilette certifiée WaterSense ou à faible débit. Un ménage de quatre personnes peut économiser plus de 60 000 litres par année avec ce petit geste.
 - Réparer une toilette qui fuit empêchera de gaspiller de gros volumes d'eau. Une toilette qui fuit consomme jusqu'à 550 litres d'eau potable par jour, ce qui peut doubler votre consommation d'eau journalière. Votre toilette fuit-elle? Certaines fuites font un bruit qui peut être perçu, mais d'autres sont silencieuses. Pour déterminer si une toilette coule, versez deux ou trois gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir. Si l'eau de la cuvette devient colorée après quelques minutes, c'est qu'il y a une fuite. La plupart du temps, une fuite peut être réparée à faible coût.



À l'affiche

VILLA VERSANT DU LAC
4 1/2 À LOUER
2E ÉTAGE

Logement 4 1/2 à louer, non chauffé, non éclairé, situé au 2e étage et donne sur la rue Principale. Il y a un ascenseur dans la bâtisse ainsi que deux salles communautaires. Services de repas en surplus. Pour plus d'informations, contactez Réjean Vézina, directeur général, à son bureau au (581) 208-0045 entre 10h et midi ou à son domicile au (418) 428-9133.



MARCHÉ PUBLIC DE SAINT-FERDINAND



Visitez la page Facebook du marché public pour courir la chance de gagner un de nos nombreux paniers cadeaux. Vous y retrouverez aussi les dates où vos exposants préférés seront présents:
www.facebook.com/marchepublicstferdinand

Les samedis, de 9h à 12h, du 25 juin au 3 septembre

Les Dames de l'Amitié 

Rencontres pour partager et/ou apprendre le tricot!

☑ Chaque mercredi de septembre, octobre & novembre
🕒 13h à 16h
📍 Salle communautaire

Pour plus d'informations:
Constance Lemay-Barlow | (418) 428-3786

Bingo pour les personnes de 18 ans et plus
Conditionnel avec l'autorisation de la santé publique



☑ 7 septembre
🕒 13h
📍 Salle communautaire
💰 10\$

Collations, café et prix de présence!

Mise en forme & Yoga dynamique

Mise en forme

📅 Pour 10 semaines, à partir du 13 septembre 2022
🕒 Les mardis après-midis à partir de 15h15
📍 À la salle communautaire ou au belvédère
💰 100\$ pour la session pour les membres de la FADOQ
📞 Info ou inscription: Priscille Fortier (418) 281-9240 ou Paulette Allaire (418) 428-9741

Yoga dynamique

📅 Pour 12 semaines, à partir du 13 septembre 2022
🕒 Les mardis de 16h30 à 17h30
📍 À la salle communautaire
💰 120\$ pour la session pour les membres de la FADOQ
📞 Info ou inscription: Lucie Lamontagne (418) 428-3764

10 septembre
ST-FER
EN VENTE
Ventes de garage

Tous les résidents de Saint-Ferdinand pourront tenir une vente de garage sur leur propriété en respectant les règles de la sécurité routière (aucun objet à vendre sur la voie publique).

Aucun permis ne sera requis pour participer à cette activité.

Nous vous invitons à vous inscrire si vous désirez participer en envoyant un courriel à info@stferdinand.ca.

De cette façon, nous serons en mesure de publiciser les adresses où il y aura des ventes de garage!



10

LA TOURNÉE DES COULEURS

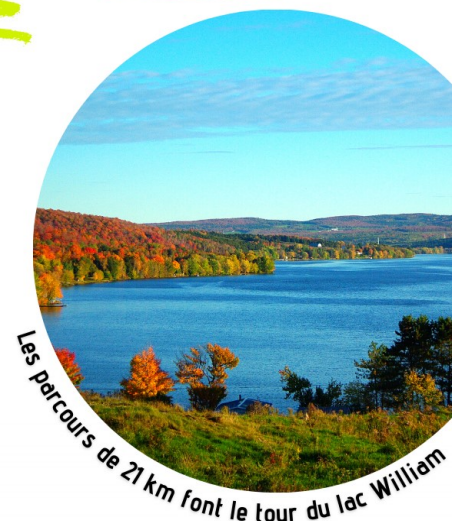
17 SEPTEMBRE 2022



DÉPART AU BELVÉDÈRE DE LA MARINA

TARIFS TRAJETS

GRATUIT	500 M - COURSE DES PETITS
15\$	2 KM
20\$	5 KM - MARCHÉ
25\$	5 KM - COURSE ET COURSE INCLUSIVE
20\$	10 KM - MARCHÉ
25\$	10 KM - COURSE
35\$	21 KM - COURSE
35\$	21 KM - VÉLO
45\$	DUATHLON (21KM VÉLO + 5 KM COURSE)
50\$	DUATHLON (21KM VÉLO + 10 KM COURSE)



Inscription sur www.sportchrono.com avant le 10 septembre
Pour plus d'informations : www.stferdinand.ca/tournee-des-couleurs

ST-FERDINAND

SUIVI DE LA

Journée intergénérationnelle Desjardins

En après-midi, au parc Versant du lac

Jeux gonflables

Activités physiques avec Émilie Boutin

Maquilleuse



Calendrier

Activités et événements à venir

SEPTEMBRE 2022

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3 Marché PUBLIC 9h - Dernier marché public - Belvédère
4	5 Fête du Travail (Bureau municipal fermé)	6 ST-FERDINAND 19h - Séance du conseil - Salle du conseil	7 13h - Bingo - Salle communautaire	8	9	10 St-Fer en vente (ventes de garage)
11	12	13	14 13h - Tricot - Salle communautaire	15	16	17 Tournée des couleurs suivi de la Journée intergénérationnelle Desjardins
18	19	20	21 13h - Tricot - Salle communautaire	22	23	24 Chemin des créateurs de l'Érable
25	26	27 19h - Réunion régulière - Salle du conseil	28 13h - Tricot - Salle communautaire	29	30 Art en mouvement - Sentiers Art-et-Nature	